

ATR obtient de l'EASA la validation de l'extension de 60 % des intervalles entre les visites de maintenance de type C

Toulouse, le 16 décembre 2021 – ATR, constructeur leader sur le marché des avions régionaux, a obtenu de l'EASA l'approbation nécessaire pour allonger les intervalles entre les visites de maintenance de type C, passant de 5 000 à 8 000 heures de vol, pour toutes ses séries d'avions. Cette augmentation de 60 % des intervalles entre deux visites permettra aux opérateurs ATR de bénéficier d'une réduction significative de leurs coûts de maintenance et d'une disponibilité accrue de leurs appareils.

David Brigante, Directeur Support et Services Client d'ATR, a indiqué : « Toutes les compagnies aériennes veulent voir leurs avions voler le plus possible, et en tant que partenaire tout au long de cette aventure, nous nous efforçons d'accroître continuellement la valeur de nos produits. En allongeant les intervalles entre ces visites de maintenance lourde, nous offrons à nos opérateurs la possibilité de générer davantage de revenus, puisqu'ils verront leurs avions voler jusqu'à trois jours de plus par an, grâce aux extensions obtenues à la fois pour les visites de type A et celles de type C. Cette initiative reflète également la solidité de nos procédures de maintenance, et notre engagement à placer les besoins de nos clients au cœur de tout ce que nous faisons. »

Avec une flotte mondiale de plus de 1 200 appareils, opérés par 200 compagnies dans 100 pays, ATR cherche sans cesse à réduire ses coûts de maintenance directs et à accroître le potentiel de revenus de ses clients. En février 2019, ATR avait déjà reçu la certification de l'EASA pour étendre les intervalles entre les visites de maintenance de type A, passant de 500 à 750 heures, pour toutes ses séries d'appareils.

Plus récemment, en novembre 2021, le constructeur a établi une nouvelle référence en matière de coûts opérationnels pour l'aviation régionale, en lançant sa nouvelle série de moteurs PW127XT, qui deviendra standard sur tous ses ATR 72 et 42. Les clients d'ATR bénéficieront ainsi de 40 % de temps de vol supplémentaire, ce qui portera la révision du moteur à 20 000 heures, entraînera une réduction du nombre d'événements au cours du cycle de vie de l'avion. Les coûts de maintenance des moteurs seront ainsi réduits de 20 %.

A propos d'ATR :

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. Ses ATR 42 et 72 sont les appareils de moins de 90 places les plus vendus au monde. La mission des employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent en moyenne plus de 100 nouvelles routes chaque année, consomment jusqu'à 40 % de carburant de moins et émettent jusqu'à 40 % de CO₂ de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde. ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.atr-aircraft.com atr-aircraft.com

Contact presse ATR

Charlotte Giuria

Tél. : +33 (0)6 80 48 20 96

Email : charlotte.giuria@atr-aircraft.com